

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE THÉMATIQUE

« CIRCUITS COURTS »

Nassogne, le 10 mars 2020

Présents :

- Marc Quiryrenen, José Dock, Julien Collard, Andrée Defêche, Jean-François Culot, Manuella Batter, Jean-Claude Grandmont, Marjorie Félix, Dominique Paulus, Claudine Bodart, Yves Mairy, Melody Imbach, Emilie Quiryrenen, Martine Mathieu, Bernard Pierre, Lynda Protin, Philippe Lefebvre, Marc Timmermans, membre de la CLDR ;
- Marie-Alice Pekel, échevine ;
- Philippe Pirlot, Commission Forêt ;
- Michèle Zeidler, Chantal Van Pevenage, PCDN et Commission Agricole ;
- Bertrand Weron, Commission Agricole ;
- Françoise Mathieu, GAC Ambly ;
- Claude Thiry, Constance Linard, Astrid Verhaelen, citoyens ;
- Fanny Van Der Smissen, Fondation Rurale de Wallonie.

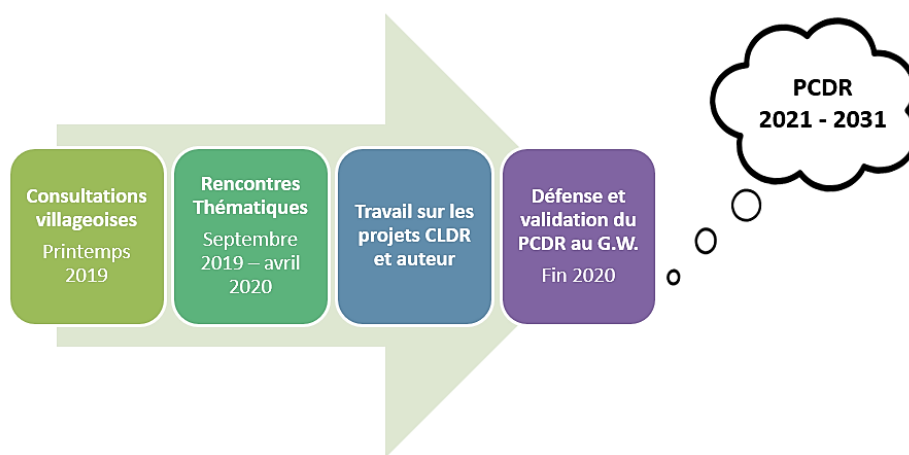
Excusée :

- Christine Breda, Laurent David, Vincent Dupont, Kévin Jeanjot, Michel Léon, Membres de CLDR ;
- Florence Lesuisse, Fondation Rurale de Wallonie.

Fanny Van Der Smissen, de la Fondation Rurale de Wallonie, accueille les participants et leur souhaite la bienvenue.

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

Cette rencontre prend place dans le cadre de la nouvelle Opération de Développement Rural entreprise par la commune de Nassogne, avec l'accompagnement du bureau Impact et de la Fondation Rurale de Wallonie. Il s'agit d'un processus participatif, visant à définir avec la population et les élus un programme de projets et d'actions à mettre en œuvre en vue d'améliorer la qualité et le cadre de vie des habitants. L'Opération a débuté par les consultations villageoises au printemps 2019, puis s'est poursuivie par la mise en place de la CLDR – Commission Locale de Développement Rural. Celle-ci a identifié les thématiques représentant un enjeu pour l'avenir de la commune et nécessitant donc davantage de précisions. C'est ainsi qu'ont débuté les Rencontres Thématiques, en septembre 2019, qui se poursuivront jusqu'en avril 2020. La CLDR s'emparera ensuite de la matière afin de l'analyser (possibilités financières et temporelles) et de travailler sur les projets et actions proprement dits. Le PCDR – Programme Communal de Développement Rural - devra être défendu, puis validé par le Gouvernement Wallon pour une durée maximale de 10 ans. Le PCDR de Nassogne pourrait ainsi être valide de 2021 à 2031.



2A. LES CONSTATS EXPRIMÉS PAR LA POPULATION

Les constats ci-après sont issus des réflexions citoyennes menées lors des consultations villageoises. Ils ont été débattus avec la CLDR et ont permis de déterminer les enjeux proposés pour le développement des circuits courts à Nassogne.

Constats positifs	Constats négatifs
Commerces	
Présence de commerces de proximité à Nassogne, Forrières et Bande	Commerces quasi inexistantes sur les autres villages
Présence de commerces ambulants (légumes, poissons, frites, pizzas, boulangerie) mais pas dans tous les villages
	Activité commerciale en déclin à Forrières
	Manque de signalisation et de visibilité des commerces
Produits locaux et éco-consommation	
Existence de plusieurs producteurs locaux et transformateurs	Absences de lieux couverts pour la vente des produits locaux (! projet de halle à Forrières en cours)
Succès des marchés de terroir	Manque de visibilité des artisans et producteurs
Intérêt de la population pour les circuits courts, l'éco-consommation, le fait-maison, le zéro-déchets, ...	Absence de produits locaux pour les repas à domicile du CPAS et dans les cantines scolaires
Agriculture	
Agriculture encore bien présente sur le territoire communal	Agriculture fortement traditionnelle avec une précarité au niveau de la main d'œuvre
Initiatives en matière de diversification agricoles	Développement des élevages industriels
Présence d'exploitations de petites tailles, et d'agriculteurs respectueux de l'environnement à soutenir	
Mise en place d'une Commission Agricole	

2B. LES CONSTATS EXPRIMÉS DANS L'ENQUÊTE SOUMISE AUX AGRICULTEURS ET PRODUCTEURS

À l'aide de la Commission Agricole, une enquête a été rédigée et soumise aux agriculteurs et producteurs de la commune (producteurs = aussi bien fromagers que maraîchers, que brasseurs, ...). Celle-ci comprenait quatre catégories :

- Secteur agricole à proprement parler (aides, types d'exploitations, ...)
- Relations agriculteurs/producteurs et l'environnement
- ➔ Ce contenu sera traité par la Commission Agricole
- Relations agriculteurs/producteurs et population
- Relations agriculteurs/producteurs et consommateurs, circuits courts
- ➔ Ce contenu est intégré à la réflexion de la Rencontre Thématique Circuits courts (voir éléments de l'enquête ci-dessous).

L'enquête a été transmise à une quarantaine de personnes.

Sept ont répondu. Cela ne permet pas de tirer de conclusions générale, cependant certains éléments sont intéressants à prendre en considération : vente directe, intérêt pour une coopérative, intérêt pour les circuits courts, marchés, besoins, actions à mettre en place.

Éléments de l'enquête

- **Pratique de la vente directe :**
 - Oui : légumes, fromages et colis de viande
 - Non : manque de temps, surtout si l'exploitation est en activité complémentaire
- **Intérêt pour une coopérative de vente de produits locaux sur le territoire :**
 - Favorables :** un service (CPAS ?) pourrait collecter les produits du territoire pour les centraliser. Un point de vente à Nassogne pourrait voir le jour (pourquoi pas tenu par des bénévoles comme les magasins Oxfam ?). Une redistribution des produits dans les villages sous forme de colis pourrait être envisagée, déposés dans les salles de villages. Toute initiative est bonne à prendre.
 - Non favorables :** crainte de manque de temps, participant déjà à un groupe de producteurs à une échelle plus large (Wallonie) (exploitations viandeuses ne savent pas écouler toute leur production à l'échelle d'une seule commune). Difficulté lorsqu'on ne vend pas un produit fini. Commerce de viande est très réglementé.
- **Présence sur les marchés** de Nassogne et/ou Forrières :
 - Oui :** pour vendre, se faire connaître, rencontrer d'autres personnes
 - Non :** manque de temps, *chacun son métier – on ne sait pas être au four et au moulin*, les marchés ne se prêtent pas à la vente de viande, même par colis. *Non, mais participation aux Journées Fermes Ouvertes*
- **Besoins** nécessaires pour s'engager dans la démarche des circuits courts :
 - Plus de visibilité
 - Promotion de nos produits (se fait par la commune lors d'apéritifs « produits du terroirs »)
 - Recensement des produits locaux sur la commune
 - Encadrement
 - Point de vente
 - Cohérence en termes de demandes : le consommateur veut consommer local mais ne fait pas le pas ni l'effort, et ne veut pas d'élevage à côté de chez lui (>< alors que beaucoup ont construit sur les terres agricoles, ou transformés une exploitation agricole en résidence).
- **Actions** à mettre en place pour **valoriser la profession auprès de la population et des consommateurs :**
 - Visites à la ferme / visites des exploitations

- Education aux saisons, au goût, aux prix des aliments, ainsi qu'à la qualité environnementale et sociale des produits
- Brochure explicative des différents types d'agriculture sur la commune
- Vulgarisation auprès de la population : méconnaissance des activités agricoles et des actions en faveur de l'environnement (préservation de mares, de haies, de prairies extensives, ...)
- + de mise en valeur des produits locaux par les associations (changer des soupers moules ou spaghettis, servir de bons produits du terroir)
- Sensibilisation à l'importance de la biodiversité et du maillage écologique (inciter à la plantation de haies vives –essences indigènes variées-, création de mares, pelouses + sauvages et moins tondues, ...)
- Permettre une visibilité des fermes dans les villages, une fois par an (anciennement pris en charge par le SI)
- Une info *réelle* et non une intox comme les réseaux sociaux ou les médias peuvent apporter.

3. LES ENJEUX

Propositions d'enjeux de l'ancienne CLDR :

Trouver la voie d'une économie locale et durable : encourager le circuit court, favoriser l'émergence de produits locaux et soutenir les petits producteurs.

Enjeux déterminés par la CLDR actuelle :

Favoriser et encourager les circuits courts

- Soutien à la production locale
- Mise en réseau
- Soutien aux initiatives d'éco-consommation
- Mise en valeur des produits et des producteurs locaux
- Accompagnement des producteurs

Questions de réflexions qui en découlent :

- Les attentes citoyennes sont-elles en adéquation avec les réalités des producteurs ?
- Quelles relations faudrait-il (r)établir entre consommateurs et producteurs ?
- Quelles initiatives mettre sur pied pour encourager les circuits courts ?
- Quel rôle pourraient jouer les commerces de proximité ?

4. TRAVAIL DE RÉFLEXION

Pour répondre aux questions précédentes, la FRW propose aux participants de se répartir en quatre groupes et de compléter un tableau reprenant les différentes propositions de projets émises par la population ainsi que les propositions issues de l'enquête aux agriculteurs et producteurs.

Pour chaque proposition, il est demandé au groupe de :

- Réagir sur la proposition
- Définir quel(s) projet(s) développer (que mettre en place, comment, pour qui, ...)
- Préciser et argumenter les choix

Les participants peuvent également donner de nouvelles idées de projets en remplissant les documents prévus à cet effet.

Ensuite chaque groupe choisit 4 projets « coups de cœur » à mettre en place, et les présente à l'ensemble des participants.

Enfin, un échange en plénière permet de vérifier que les différents projets « coups de cœur » des groupes répondent aux questions de réflexions.

5. RÉACTIONS ET SYNTHÈSE SUR LES PROPOSITIONS DE PROJETS

Circuits courts

Propositions de projets de la population	<ul style="list-style-type: none"> • Quelle est votre réaction sur la proposition ? • Quel(s) projet(s) faut-il développer : que mettre en place ? comment ? pour qui ? • Précisez et argumentez.
Autonomie alimentaire pour les habitants et collectivités (école, crèche, home...)	<p>Ce serait l'idéal. C'est l'horizon à atteindre.</p> <p>Créer des groupements de producteurs locaux pour les collectivités.</p> <p>Aider les collectivités à faire face aux contraintes imposées par l'AFSCA</p>
Mise en valeur des producteurs locaux et bio : <ul style="list-style-type: none"> - Apporter une meilleure visibilité et meilleure connaissance auprès des habitants - Créer et promouvoir un label « produits locaux de Nassogne » - Valoriser les circuits bio - Valorisation des produits finis (bois—conserves—matériau isolation, ...) - Renforcer la promotion de nos produits (se fait entre autre par la commune lors d'apéritifs « produits du terroirs ») - Renforcer la visibilité des producteurs - Recenser les produits locaux sur la commune - Aller plus loin dans la mise en valeur des produits locaux par les associations : changer des soupers moules ou spaghettis et servir à la place de bons produits du terroir) 	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir un document avec les coordonnées des producteurs et leurs produits disponibles, ainsi que les points de vente + rendre ces informations disponibles sur un site web. • Créer un répertoire global (producteurs alimentaires, services, produits divers – bois, artisanat, guides natures, ...) • Aider les producteurs à fournir des visuels de « pub » pour leurs produits et amplifier leur propre promotion. Les consommateurs ont un rôle à jouer aussi dans la promotion des produits, de même que le GAL Romana. • La mise en place de « label » est très compliquée et coûteuse, avec des retombées mitigées. Il faut d'abord soutenir et encourager les producteurs. • Valoriser les produits de terroirs en agriculture raisonnée (= produits phytosanitaires autorisés en quantités limitées). • Mise en valeur des produits locaux : que les produits frais nécessaires aux repas organisés par les associations soient issus de la commune. Que les associations et activités locales soient exemplaires ; faire appel à des produits locaux, volet pédagogique sur les bénéfices à utiliser des produits locaux. • Développer les GAC • Améliorer la visibilité des produits locaux dans les commerces existants
Favoriser la vente des produits locaux : <ul style="list-style-type: none"> - Création d'un lieu couvert pour les marchés (halle à Forrières en cours) - Instaurer un marché hebdomadaire (marché Forrières a vu le jour) - Etendre les marchés du terroir dans les autres villages - Créer des valves pour annoncer les différents marchés - Regrouper les produits locaux dans une épicerie commune - Mettre en vente les produits locaux dans les commerces existants - Créer une plate-forme pour la vente en ligne avec carte de fidélité - Créer une épicerie ou une coopérative citoyenne d'achat de produits en vrac et de circuit court 	<ul style="list-style-type: none"> • Il vaut mieux un seul grand marché, pour qu'il prenne de l'ampleur et se renforce, que plusieurs petits à différents endroits. Pas besoin de créer des valves pour annoncer le marché. >> Il faut délocaliser les marchés aussi dans les villages, faire une tournante, changer de village à chaque fois, et faire des valves pour les annoncer. • Il faut renforcer les initiatives existantes dans les petits commerces et augmenter et favoriser la vente de produits locaux dans ceux-ci (ex : fromagerie d'Ambly et épicerie Forrières) • Créer un GAC par village // GAC La Capucine, qui va créer une coopérative citoyenne d'achat. • Créer une plateforme d'achat en ligne est compliqué. • Créer une coopérative citoyenne d'achat n'est pas la priorité. • Créer un point de vente central à Nassogne (magasin communal, coopérative, CPAS, ... ?), pouvoir retrouver tous les produits locaux au même endroit >> C'est compliqué pour les produits frais, attention à la chaîne du froid, et pour la gestion bénévole ça demande du temps. Ce n'est pas le rôle du CPAS.

<ul style="list-style-type: none"> - Un service (CPAS ?) pourrait collecter les produits du territoire pour les centraliser. Un point de vente à Nassogne pourrait voir le jour (pourquoi pas tenu par des bénévoles comme les magasins Oxfam ?). Une redistribution des produits dans les villages sous forme de colis pourrait être envisagée, déposés dans les salles de villages. - À Meix-devant Virton, les habitants se sont organisés en coopérative pour sauver l'épicerie locale (épicerie du Centre). Ils se relaient pour la gestion et les heures d'ouverture. - Les producteurs pourraient s'organiser pour être revendeurs des produits des autres (dépôt/vente) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un service de collecte auprès des producteurs et de dispatching entre les villages (// collect n go). • Épicerie locale ? cf. Artisans Paysans, l'épicerie locale fonctionnerait mieux si elle vendait plus de produits locaux.
<p>Utilisation d'une monnaie locale</p>	<p>Non, pas prioritaire. D'abord dynamiser l'achat chez les producteurs locaux / vente directe / ... Existence du Volti, à pousser. Expérience non concluante, cela complique les choses.</p>
<p>Créer une coopérative des petits producteurs et artisans locaux</p>	<p>Une coopérative va ouvrir un point de vente à Marche fin avril. Pouvoir orienter les producteurs vers les bons organismes.</p>
<p>Encourager l'artisanat</p>	<p>Intégrer les produits artisanaux dans le point de vente « central » des produits locaux. La meilleure pub est le bouche à oreilles.</p>
<p>Intégrer les produits locaux dans les cantines scolaires et repas à domicile du CPAS</p>	<p>OUI. Cela ne se fait pas déjà ? OUI. Faire une soupe avec des légumes locaux pour le midi. Idée séduisante mais attention au coût et aux normes AFSCA.</p>
<p>Développer une ruche de démarrage pour jeune PME dans les secteurs des produits locaux et écologique (fabrication de meubles, conserves bio, chanvre, isolation naturelle, huile bio...). Profiter du site du Metropolis ?</p>	<p>Pourquoi pas. Mais qui le fera ? Voir avec l'associations de réinsertion N4. (?? c'est quoi ?) Développer un « fablab » alimentaire et artisanal. Une couveuse d'entreprise ça existe déjà, il faut les promouvoir et diriger les demandes vers les couveuses existantes.</p>
<p>Mettre à disposition des terrains communaux pour aider des jeunes à se lancer dans le maraîchage bio, en partenariat avec le CPAS (ex : Produire les fruits et légumes pour les repas scolaires)</p>	<p>Oui mais pas que du bio, également agriculture raisonnée. Voir avec la Commune. Proposer les mêmes conditions que des baux. Tout dépend de la disposition des terrains communaux. Plutôt encourager les particuliers à faire leur jardin potager, ou à s'associer entre voisins ?</p>
<p>Dans certaines communes, les habitants disent vouloir manger local, or les producteurs n'ont pas assez de clients. Il y a un décalage entre le souhait et les actes. À Nassogne, cela fonctionne, et au contraire, les producteurs n'arrivent pas à suivre (ex : maraîchers). Il faudrait plus d'initiatives du genre maraîchage.</p>	<p>Oui, mais ne pas se limiter à la commune de Nassogne et aller voir ce qui existe dans un périmètre donné. Pour atteindre l'autonomie alimentaire (public et particuliers), il faut nécessairement augmenter le nombre de producteurs.</p>

La CLDR pourrait organiser des rencontres avec des personnes ressources : Epicentre, Cocoriceo, RCR, Li terroir, La Ruche qui dit oui, Réseau solidairement, Carrefour Paysans, ...	Oui, bonne idée. Le RCR est une bonne ressource, La Ruche qui dit oui n'est pas appropriée car pas du même niveau. Ça ne mange pas de pain.
Accompagner et encadrer les producteurs qui le souhaitent dans la démarche des circuits courts	Oui !! C'est entre autre le rôle du GAL Romana. Oui, surtout les producteurs de viande (abattoir mobile, atelier de transformation collectif (Magerotte, Marloie) Accompagner et orienter les gens.
Si un salon des associations se mettait en place, il faudrait y prévoir également un espace marché des producteurs et des artisans .	Oui ! Idem « C'est bon, c'est wallon » avec les produits du territoire du GAL Romana.

Relations producteurs - consommateurs

Propositions de projets de la population	<ul style="list-style-type: none"> • Quelle est votre réaction sur la proposition ? • Quel(s) projet(s) faut-il développer : que mettre en place ? comment ? pour qui ? • Précisez et argumentez.
Actions à mettre en place pour valoriser la profession d'agriculteurs / producteurs auprès de la population : <ul style="list-style-type: none"> - Visites des fermes / des exploitations - Education aux saisons, au goût, aux prix des aliments, ainsi qu'à la qualité environnementale et sociale des produits - Brochure explicative des différents types d'agriculture sur la commune : <ul style="list-style-type: none"> - Vulgarisation auprès de la population : méconnaissance des activités agricoles et des actions en faveur de l'environnement (préservation de mares, de haies, de prairies extensives, ...) - Sensibilisation à l'importance de la biodiversité et du maillage écologique (inciter à la plantation de haies vives (essences indigènes variées), création de mares, pelouses + sauvages et moins tondues, ...) - Transmission d'une information réelle et non une intox comme les réseaux sociaux ou les médias peuvent apporter. - Permettre une visibilité des fermes dans les villages : évènement une fois par an (tel qu'anciennement pris en charge par le SI) - Cohérence en termes de demandes : le consommateur veut consommer local mais ne fait pas le pas ni l'effort, et ne veut pas d'élevage à côté de chez lui (alors que beaucoup ont construit sur les terres agricoles, ou transformés une exploitation agricole en résidence). 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les écoles (! à ne pas prendre les enfants « en otage ») via des animations et des ateliers. • Eduquer, en commençant par les écoles et les enfants, et par une rubrique régulière dans le Flash Info (ex : travaux agricoles et productions de saisons). • Promouvoir les « Fermes ouvertes », pour ouvrir les communications entre producteurs et consommateurs. Il faut parvenir à se comprendre, mais comment ? • C'est important de faire comprendre les enjeux des fermes ; ex : éviter les villages dotoirs ! La mentalité du consommateur doit évoluer, grouper les producteurs à la Halle de Forrières par ex, pour ne pas avoir à aller partout faire ses achats. • Les visites de fermes existent déjà (Journées Fermes Ouvertes JFO, GAL Romana, ... Pourquoi ne pas créer un parcours des fermes sur la commune ? • La commune doit être exemplaire quant à l'éducation aux saisons, aux goûts, au prix juste, ... • Créer des actions et y susciter une participation au départ de la Commission Agriculture de la commune, qui devrait s'ouvrir et s'élargir davantage.

6. LES PROJETS « COUPS DE CŒUR »

Les projets « coups de cœur » sont repris tous groupes confondus, et en ayant été synthétisés et regroupés.



Communication à plusieurs niveaux :

1. Réaliser une brochure reprenant les coordonnées des producteurs ainsi que leurs produits et les périodes où ils sont disponibles (// saisons).
2. Répertorier les producteurs et leurs produits sur un site internet (celui de la commune ?), et annoncer les évènements locaux, les possibilités de ventes directes ainsi que les ventes de viande, les ventes ponctuelles (ex : tel éleveur propose des colis de viande tel jour, ...).
3. Rédiger une rubrique régulière dans le Flash Info. Ex : explication sur les techniques de labours des sols lorsque c'est la saison. Une brochure reprenant l'ensemble des informations agricoles selon les saisons ainsi que l'ensemble des producteurs et produits disponibles serait trop conséquente et ne serait pas lue.
4. Travailler les relations producteurs – consommateurs.
5. Valoriser les professions d'agriculteurs-producteurs auprès des enfants, via les écoles.



Education : les mentalités des consommateurs doivent évoluer. Sensibiliser les enfants via les écoles (visites de fermes et d'élevages, atelier maraîchage, sensibilisation au prix juste, aux produits de saisons...)



Commerces : retrouver davantage de produits locaux dans les commerces existants, ex : un rayon spécial « produits locaux » au Spar.



Multiplier les GAC (Groupe d'Achat Commun): le GAC La Capucine, d'Ambly, est insuffisant pour satisfaire les besoins de tous les habitants de la commune. Il faudrait ouvrir de nouveaux GAC dans les autres villages. Le GAC La Capucine serait d'accord d'épauler et impulser de nouveaux GAC qui désireraient se créer. Un réseau pourrait se créer entre les différents villages. La première étape est de promouvoir les circuits courts.



Valorisation des produits locaux : les membres du GAC La Capucine ou les institu.teur.trice.s pourraient apporter des formations dans les écoles ; réapprendre le goût, les saisons, les métiers des différents producteurs...



Définir un « décret communal » pour utiliser un maximum de produits locaux pour les repas des collectivités : prendre exemple sur le film « Nos enfants nous accuserons ». Un périmètre pourrait être défini quant à la provenance des produits, des producteurs extérieurs à la commune pourraient être appelés au besoin.



Envisager l'autonomie alimentaire locale : à l'horizon des 10 ans de mise en œuvre du PCDR, il est possible de se donner 4 objectifs pour parvenir à une autonomie alimentaire.

1. Créer un commerce central pour les produits alimentaires et artisanaux de la commune, qui pourrait assurer un dispatching vers les différents villages (utiliser des points relais comme les GAC et autres commerces existants).
2. Intervenir sur l'attribution des terrains agricoles communaux : les attribuer prioritairement à des projets d'agriculture bio ou raisonnée, de petite échelle..., proposer une promotion aux producteurs qui voudraient s'installer, afin que les producteurs (notamment maraîchers) puissent répondre aux demandes des consommateurs.
3. Assurer une communication et une éducation exemplaire vis-à-vis des consommateurs. Les collectivités devraient à ce titre montrer l'exemple, afin de trouver un équilibre production-consommation, et tendre vers une alimentation plus locale et bio ou d'agriculture raisonnée.

4. Créer un « fablab » pour la transformation alimentaire et artisanale des produits (ex : filière laine).



Faire tourner le marché fermier de Forrières dans les différents villages : une tournante permettrait d'attirer plus d'artisans et d'assurer la rencontre entre plus de personnes différentes. !! Les avis sur la question sont divergents, cf. tableau ci-dessus.



Organiser un marché « C'est bon, c'est Romana » : à l'image du marché « C'est bon, c'est Wallon », organiser un marché de terroir avec les produits issus du territoire du GAL Romana, ou plus large, du Pays de Famenne.



Organiser des rencontres entre personnes ressources et producteurs, avec la CLDR et la Commission agricole, et travailler sur des visuels pour les producteurs (affiches, mise en valeur des produits...).

7. LES QUESTIONS DE RÉFLEXION

Les projets « coups de cœur » répondent-ils aux questions de réflexion générales ?

- Les attentes citoyennes sont-elles en adéquation avec les réalités des producteurs ?
 - Il faudrait travailler plus sur les produits tels que les légumes et les œufs, et inciter d'autres producteurs à s'installer pour répondre aux demandes et trouver un équilibre. Ex : la ferme Le Nord, sur la commune de Rochefort, écoule ses légumes et propose des paniers sur la région bruxelloise...
 - Créer et coordonner une plateforme producteurs-consommateurs, et viser un équilibre. À l'horizon de 10 ans c'est possible.
 - Remarque : la vente représente 56 % du temps de travail des maraîchers. Organiser une vente collective serait un gain de temps considérable. Pour y parvenir il faut des infrastructures, un réseau local, et des unités de transformations proches, et des terrains à proximité les uns des autres (ne pas devoir faire 20 km entre deux terrains).
- Quelles relations faudrait-il (r)établir entre consommateurs et producteurs ?
 - Mieux communiquer envers la population
 - Atteindre un équilibre entre offre et demande. Ex : des demandes ne peuvent pas être honorées par les maraîchers en place par manque de temps, de terres...
- Quelles initiatives mettre sur pied pour encourager les circuits courts ?
 - Mutualiser les services tels que le nettoyage des légumes, le nettoyage des bœufs... La Commune pourrait fournir un local ? Des véhicules ? Le CPAS pourrait proposer des formations ? Ces services pourraient soulager les producteurs. La multiplication des intervenants est une difficulté supplémentaire dans la gestion des produits, et dégage des bénéfices relativement modestes. Une plateforme serait un gain de temps.
- Quel rôle pourraient jouer les commerces de proximité ?
 - Les éléments proposés dans les projets coups de cœur répondent suffisamment à la question selon les participants.

Autres éléments de discussion

- La monnaie locale : il faudrait pouvoir développer davantage l'utilisation du Volti, la monnaie locale existante, mieux la faire connaître, inciter plus de services à y prendre part, proposer plus d'incitants, ... >< Les frais de gestion du Volti sont conséquents et trop élevés pour les producteurs. Par ailleurs la priorité est de développer les circuits courts avant de penser à l'utilisation d'une monnaie complémentaire (il ne s'agit pas d'un substitut à l'euro).
- RCR : le Réseau des Consommateurs Responsables, est une asbl namuroise à disposition des citoyens gratuitement. Il serait peut-être intéressant de les contacter et les rencontrer en tant que personnes ressources.
- Il existe un atelier de transformation alimentaire à Marloie, géré par Agrinew. Il est possible d'y transformer de la viande ou des légumes dans deux ateliers différents. Pour les maraîchers ce service est impayable pour le peu de bénéfices qui seront générés.

8. Les suites

Les propositions discutées lors de la Rencontre Thématique seront analysées par la CLDR : faisabilité technique et financière, pertinence, priorité... Les propositions retenues seront ensuite formulées par le bureau d'études Impact, sous forme de fiches-projets inscrites dans le Programme Communal de Développement Rural.

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !

Fondation rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1^E 6900 Marloie
084/21 98 60 famenne@frw.be



Fanny Van Der Smissen
Agents de développement à la FRW

Retrouvez toutes les informations relatives à l'ODR sur le site : www.nassogne-odr.info